

**Société de développement commercial du Vieux-Montréal  
Quartier historique**

**Procès-verbal de l'Assemblée générale du budget**

Tenue le 14 septembre 2017, à 9h50

À l'hôtel Westin

Au 270 rue Saint-Antoine Ouest, salle Viger

---

**Sont présents :**

50 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent Me Robert Astell, Président  
M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique  
Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 9h50 par Me Robert Astell, Président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, lequel souhaite à nouveau la bienvenue aux membres présents.

**2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée**

Me Robert Astell propose aux membres présents que Mme Anita Ramacieri préside cette Assemblée générale du budget et suggère que Mme Carolina Guevara soit nommée secrétaire d'assemblée. Cette suggestion est proposée par M. Nicolas Amato, secondé par M. Yanick Beaulieu.  
Adoptée à l'unanimité.

**3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)**

La présidente de l'assemblée s'assure de la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Le directeur général lui assure que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente assemblée.

#### **4. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget
6. Présentation du plan d'action 2018
7. Présentation et adoption du budget 2018
8. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par M. François Guay, secondé par M. Camille Gagnon. Adoptée à l'unanimité.

#### **5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du budget 2016 a été acheminé à tous les membres par envoi électronique.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du budget du 22 septembre 2016, tel que présenté, est proposée par M. Dimitri Antonopoulos, appuyé par Mme Anne de Shalla. Adoptée à l'unanimité.

#### **6. Présentation du plan d'action 2018**

La Présidente de l'assemblée demande au Directeur général de présenter le plan d'action pour l'année 2018.

M. Lafrance présente le Plan d'Action 2018 qui sera axé sur trois priorités : Service aux membres bonifié; actions renforcées autour des enjeux stratégiques majeurs relatifs à l'évolution du Vieux-Montréal; et continuité dans l'embellissement et la mise en valeur du quartier historique.

La bonification du Service aux membres visera à mettre en place plus d'activités de réseautage et de bon voisinage, suivant les exemples de la Soirée District Party et l'Apéro-pétanque. D'autre part, des formations seront proposées aux membres et ce, pour partager les meilleures pratiques d'affaires entre membres. Enfin, la SDC visera à soutenir, accompagner et collaborer avec ses membres de manière stratégique et ce, en vue de la réalisation de certains projets avec eux.

Les enjeux stratégiques du Vieux-Montréal miseront principalement sur une consolidation des communications corporatives. De cette façon, le travail de représentation de la SDC veillera à développer des partenariats stratégiques afin d'optimiser les liens entre toutes les parties prenantes. Par exemple, il sera question d'améliorer la coordination du milieu touristique et de créer des mécanismes de soutien pour les secteurs qui seront touchés par les chantiers en 2018 (Phase II de la réfection de la rue Saint-Paul Est et dernière étape des travaux sur la rue Saint-François-Xavier).

La mise en valeur du quartier se fera principalement via sa convivialité et son embellissement. La collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie à cet effet sera maintenue et développée. Il sera question d'améliorer le volet de coordination des travaux et ce, en veillant à ce qu'il y ait le moins d'entraves pour les utilisateurs du quartier. Le rôle de catalyseur de la SDC visera à traiter la mixité commerciale dans le quartier en veillant au respect des besoins des résidents, ainsi que de l'ensemble des membres.

La présidente d'assemblée cède la parole à M. Yanick Beaulieu qui souhaite avoir davantage d'information à propos du volet de coordination de l'offre touristique dans le quartier. M. Mario Lafrance répond à cette question en mentionnant que Tourisme Montréal travaille présentement sur le produit « Montréal » au complet et ne peut se concentrer que sur le Vieux-Montréal. Conséquemment, les différents secteurs de produit touristique dans le Vieux-Montréal se voient obligés de travailler en silo. La SDC vise à améliorer le travail en collaboration entre tous ces acteurs pour uniformiser l'offre touristique du Vieux-Montréal.

## **7. Présentation et adoption du budget 2018**

M. Mario Lafrance explique aux membres que le Budget 2018 engendrera donc des dépenses d'un montant global de 1 518 000\$. Pour assurer un budget équilibré, les revenus devront être du même ordre. Dans ce montant global, la somme des cotisations des membres de la SDC serait de 1 502 000\$. L'indexation annuelle au coût de la vie est comprise dans ce montant. Tenant compte de cela, la cotisation annuelle minimale passe donc de 104,00 \$ à 106,00 \$ et la cotisation annuelle maximale passe de 5 200,00 \$ à 5 300,00 \$. Pour constituer le budget 2018 global de la SDC, un montant de 16 000 \$, provenant de revenus d'intérêts escomptés, vient compléter le tout au chapitre des revenus.

Le Budget 2018 de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique sera de 1 518 000 \$ au total. Dans ce montant global, la somme des cotisations des membres de la SDC sera de **1 502 000 \$**. L'indexation annuelle au coût de la vie est comprise dans ce montant. Tenant compte de cela, la cotisation annuelle minimale passe donc de 104,00 \$ à 106,00 \$ et la cotisation annuelle maximale passe de 5 200,00 \$ à 5 300,00 \$.

L'adoption du Budget pour l'année 2018, tel que présenté, est proposée par Mme Anne de Shalla, secondée par M. Jean-Marc Lavoie.

Adoptée à l'unanimité.

**(Résolution B2017-1003)**

La présidente d'assemblée permet l'ouverture d'une la période de questions et cède la parole à M. Jean-Marc Lavoie. Ce dernier commence son allocution en félicitant l'effort mis par la SDC pour la réalisation des cartes touristiques du Vieux-Montréal. Il considère qu'il s'agit d'un outil indispensable pour faire connaître le quartier aux touristes.

Par la suite, M. Lavoie aborde le projet de réaménagement de la Place Jacques-Cartier en mentionnant une conversation récente qu'il a eue avec M. Guy Charbonneau, Directeur des Travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie. Ce dernier aurait confirmé que le projet aurait lieu en 2019 et que le *statu quo* serait donc maintenu en 2018. À cet effet, M. Lavoie fait part du fait que ce projet génère de l'incertitude pour les commerçants du secteur, ce qui freine les investissements sur plusieurs années.

Le président confirme aux membres présents que la SDC n'a aucunement été informée du développement de ce dossier et ce, depuis plusieurs mois. Le directeur général confirme et ajoute que la SDC a été informée et impliquée seulement au sujet des travaux en préparation actuellement, soit ceux de la Phase II de la rue Saint-Paul Est.

D'autre part, M. Jean-Marc Lavoie mentionne sa grande satisfaction en ce qui a trait à l'embellissement du quartier et salue les efforts de la SDC dans ce volet. Il estime que c'est la première fois qu'il y a autant d'espaces verts, de fleurs et de soin au niveau de la propreté. Ce dernier souligne que le nombre d'intervenants de la ville sur le terrain (notamment les camions de propreté) ont eu une importance considérable à cet effet.

Pour terminer, M. Lavoie déplore qu'il n'y ait pas eu plus de fanions, bannières, banderoles ou autres pour souligner le 375<sup>e</sup> dans le Vieux-Montréal.

Il conclut son intervention en félicitant la SDC Vieux-Montréal pour son excellent travail.

**8. Levée de l'assemblée**

Mme Anita Ramacieri remercie les membres présents pour leur déplacement et leur participation. La levée de l'Assemblée est proposée par Mme Assmae Loudyi, secondée par M. Yanick Beaulieu, à 10h15. Adoptée à l'unanimité.

---

Anita Ramacieri  
Présidente d'assemblée

---

Carolina Guevara  
Secrétaire d'assemblée